

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des soutiens et des finances*

**Arrêté du 23 septembre 2019 portant modification des circonscriptions  
des brigades territoriales de Friville-Escarbotin et de Saint-Valery-sur-Somme (Somme)**

NOR : INTJ1926124A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Les circonscriptions des brigades territoriales de Friville-Escarbotin et de Saint-Valery-sur-Somme sont modifiées à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Friville-Escarbotin et de Saint-Valery-sur-Somme exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire, dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 septembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le colonel, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*

H. CHARVET

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Friville-Escarbotin	Acheux-en-Vimeu Aigneville <b>Allenay</b> <b>Ault</b> Béthencourt-sur-Mer Chépy Feuquières-en-Vimeu Fressenneville <b>Friaucourt</b> Friville-Escarbotin Méneslies Mers-les-Bains Oust-Marest Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly Tully Woincourt Yzengremer	Acheux-en-Vimeu Aigneville Béthencourt-sur-Mer Chépy Feuquières-en-Vimeu Fressenneville Friville-Escarbotin Méneslies Mers-les-Bains Oust-Marest Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly Tully Woincourt Yzengremer
Saint-Valery-sur-Somme	Arrest Boismont Bourseville Brutelles Cahon Cayeux-sur-Mer Estréboeuf Franleu Lanchères Mons-Boubert Nibas Ochancourt Pendé Quesnoy-le-Montant Saigneville Saint-Blimont Saint-Valery-sur-Somme Valines Vaudricourt Woirnarue	<b>Allenay</b> Arrest <b>Ault</b> Boismont Bourseville Brutelles Cahon Cayeux-sur-Mer Estréboeuf Franleu <b>Friaucourt</b> Lanchères Mons-Boubert Nibas Ochancourt Pendé Quesnoy-le-Montant Saigneville Saint-Blimont Saint-Valery-sur-Somme Valines Vaudricourt Woirnarue